



## Exécution de la loi fédérale du 15 décembre 1961 concernant la protection des noms et emblèmes de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales

A partir du 26 avril 2022, le nom, le sigle (abréviation) et l'emblème de l'«Institut d'études de sécurité de l'Union européenne», qui figurent ci-après, sont protégés conformément à la loi susmentionnée (RS 232.23):

- a. le nom
  - en allemand: Institut der Europäischen Union für Sicherheitsstudien
  - en français: Institut d'études de sécurité de l'Union européenne
  - en italien: Istituto dell'Unione europea per gli studi sulla sicurezza
  - en anglais: European Union Institute for Security Studies
- b. le sigle (abréviation)
  - en anglais: EUISS
- c. l'emblème

 **euiiss** European Union  
Institute for Security Studies

26 avril 2022

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle

